

# LE PEUPLE DE LYON



ABONNEMENTS

Un an ..... 6 fr. | Six mois ..... 3 fr.

(Les annonces se traitent à forfait)

Journal socialiste paraissant le Samedi

ORGANE des TRAVAILLEURS

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Adresser les correspondances à M. le Directeur du PEUPLE

BUREAUX

120, rue Garibaldi, Lyon

Vente en gros : M<sup>me</sup> Evrard, 23 rue Thomassin, Lyon

## AUGAGNEUR ET LA BOURSE DU TRAVAIL

# Une REPONSE aux LUCULLUS

LA SEMAINE COMIQUE ILLUSTRÉE

Le "Peuple" est COMPOSÉ et TIRÉ par des Ouvriers syndiqués.

### Nos Dessins-Charges

Le Journal ayant dû être tiré un jour plus tôt cette semaine pour des raisons qu'il est inutile d'expliquer ici, le cliché de notre dessin-charge, par Drac, n'a pu être prêt au moment de notre mise sous presse.

Dans notre prochain numéro :

### NOS LUCULLUS COLLIARD

député de Lyon (Brotteaux)  
dessin-charge par V. Drac

### RENAN ET LA QUESTION SOCIALE

Le 30 avril 1901, les intellectuels étaient à la fête : M. Psichari lisait, salle des Sociétés savantes, une page inédite de Renan, une des gloires de la bourgeoisie et de ses plus spirituels écrivains. C'était un discours limé, poli et repoli qu'il comptait débiter aux électeurs de Lagny, dont il sollicitait les suffrages en 1869. Le document apportait une si intéressante solution de la question sociale, qu'on convoqua le ban et l'arrière-banc de la Ligue des Droits de l'Homme pour en entendre la lecture. M. Trarieux présidait la séance. Le discours ravit les intellectuels et enthousiasma la presse bourgeoise tout entière : d'un accord unanime, on le déclara grand, grandiose.

Comment pouvait-on s'empêcher d'être emballé par ce discours, qui est un monotone chapelet de louanges de la société capitaliste qui « fait profiter le peuple des découvertes des savants... de sorte que toute découverte pratique de l'esprit humain correspond à un progrès moral, à un progrès de dignité pour l'universalité des hommes. » Il n'y a donc pas de question sociale, ainsi que quelques années plus tard devait le proclamer Gambetta.

Renan, mettant à contribution sa culture classique, remontait jusqu'aux âges homériques pour chercher des repoussoirs aux délices des temps capitalistes ; et afin que les ouvriers électeurs de Lagny pussent apprécier leur bonheur, il racontait qu'à cette horrible époque, on broyait le blé à force de bras. « Tourner la meule était synonyme du plus dur châtiement. Les moulins ont fait disparaître cette hideuse occupation. »

Renan n'avait pas vu que l'exploitation capitaliste avait enfanté des occupations plus hideuses encore. Le travail de la mine n'existait pas en ces temps primitifs ; quand plus tard on commença à exploiter les mines à fleur de terre d'argent, de cuivre et d'étain, notre délicat lettré aurait dû se souvenir que ce travail était « synonyme du plus dur châtiement » et qu'on ne l'infligeait qu'aux esclaves récalcitrants et aux criminels ; tandis que dans notre société d'application pratique de la science, on condamne à cette « hideuse occupation » les hommes libres et innocents.

Puisque Renan fouillait dans ses souvenirs classiques, il aurait dû se rappeler le quatorzième chant de l'Odyssée ; il narre que l'esclave Eumée pour régaler son hôte, Ulysse, caché sous les haillons d'un mandiant, tue deux porcs et partage avec les autres esclaves leurs chairs rôties « saupoudrées de blanche farine » et arrose ce copieux repas avec du vin « doux comme le miel. » Le dernier chant du poème montre Ulysse, le héros épique s'asseyant à la même table que ses esclaves et les traitant comme membres de sa famille.

Les admirateurs de Renan et des temps présents fouilleront en vain leur mémoire pour ne pas trouver un capitaliste pratiquant des mœurs aussi respectueuses de la « dignité humaine » et un ouvrier, voire même un professeur de lycée, possédant les moyens de recevoir aussi libéralement un hôte inconnu, envoyé par le hasard.

Renan connaissait, sans nul doute, la publication du *Polyptyque de l'abbé Irminon*, faite en 1844, par son collègue de l'Institut, Guérard ; c'est un livre de comptes de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sous Charlemagne.

Le nombre des serfs et des vassaux cultivant les immenses domaines de l'Abbaye, s'élevait à plus de neuf mille. Guérard évalue qu'ils accablaient, tant en services qu'en redevances, quelque chose approchant 22 à 26 fr. par hectare. Je ne suppose pas qu'il existe un admirateur de Renan qui puisse douter que les fermiers et les cultivateurs des domaines capitalistes ne se croieraient au pays de Cocagne s'ils payaient la location de la terre au prix de ces âges barbares, qui n'avaient pas reçu la bénédiction du progrès capitaliste et qui ignoraient les machines.

Deux mille ans avant Renan, un poète grec, Antiparos, chantait l'invention du moulin à eau pour la mouture du grain ; il allait épargner aux femmes esclaves le travail de la meule, et leur permettre de dormir la grosse matinée sans s'inquiéter des siècles avantant par le coq. Plusieurs siècles avant Antiparos, Aristotele disait que s'il était possible de mettre automatiquement en mouvement les outils et les navettes des tisserands, il n'y aurait plus de travail servile.

Il était permis au poète de la décadence gréco-latine et au penseur encyclopédique de l'antiquité hellénique de s'illusionner sur le rôle social de la machine ; mais Renan, qui passe pour une des plus fortes cervelles de l'intellectualisme, devait avoir assez d'intelligence pour s'apercevoir que la machine, accaparée par le capitaliste, est un instrument de torture et un moyen d'extraire, jusqu'à l'épuisement des forces, du travail des hommes, des femmes et des enfants du prolétariat.

Et le travail qu'impose la machine n'est pas le travail varié, joyeux et intelligent de l'artisan, mais le travail monotone et automatique dans l'atmosphère surchauffée, surchargée de poussières malsaines et empoisonnée de gaz méphitiques des bagnes capitalistes.

Passe encore que ce gras et papillard chanoine de l'Académie se fût bronzé le cœur aux souffrances ouvrières engendrées par les applications industrielles des sciences mécaniques et chimiques, mais la misère

noire et désespérante du prolétariat intellectuel aurait dû l'émouvoir s'il avait eu dans son cœur grassement un atome de sympathie pour ses semblables ; il se serait souvenu des difficultés de son début et des souffrances de sa jeunesse, qui donnèrent, en 1848, quelque dignité à son caractère servile et des accents révolutionnaire à son style flou et flasque.

Mais Renan est un de ces raffinés de l'intellectualisme qui savent distiller à leur usage des jouissances intellectuelles avec les douleurs humaines. Il était arrivé ; il tait pis pour l'« universalité des hommes ».

Il s'était acquis en France un renom scientifique, en pillant, en émasculant et en falsifiant les travaux des exégètes allemands ; il avait gagné de grosses rentes en édulcorant au goût de la bourgeoisie la critique scientifique des religions et en servant aux mystiques madames un Jésus fade et vapoureux ; il avait conquis les faveurs de la princesse Mathilde et d'autres dames avec sa langue melliflue et courtisanesque.

Le doux surrusement des salons ne lui suffisait pas, il voulut goûter aux joies de la politique.

Epuiser toutes les jouissances était sa grande ambition.

Les électeurs de Lagny renvoyèrent dans son fromage académique ce repu qui trouvait que tout était pour le mieux dans cette société capitaliste où il était si bien renté.

Le bien-être matériel et intellectuel avait emporté son sens critique au point qu'en 1869, il ne soupçonnait pas que l'Empire qui le comblait d'honneurs et de richesses, était ébranlé dans ses fondements par les phénomènes économiques et les événements politiques.

L'intelligence que Renan ne consacrait pas à la poursuite des jouissances, il se délectait à la dépenser à la construction d'un système social dont les savants de son calibre formeraient l'aristocratie : ils domineraient tyranniquement et exploiteraient savamment la « vile multitude » que l'on doit mener le fouet à la main, disait Herbert Spencer, cet autre intellectuel de même marque.

Renan est un des types les mieux réussis de l'intellectualisme. La bourgeoisie libérale et libre penseuse devait une statue à son grand homme en toc.

Paul LAFARGUE.

### Bataille

#### « L'INTERNATIONALE »

Dans le parti réactionnaire, on a fait un grief aux ministres actuels d'avoir entendu « l'Internationale » dans leurs voyages, les jours d'inaugurations ou de banquets.

En effet, nous comprenons peu, pour notre part, les ministres de la bourgeoisie et du capital écoutant d'une oreille attentive et bienveillante, le chant d'Eugène Pottier, révolutionnaire et socialiste par excellence.

Nous aussi, nous ferons un grief au sujet de « l'Internationale. » Ce grief ne s'adressera pas à ceux qui l'écoutent, mais à ceux qui la chantent et qui la prostituent ainsi dans des milieux officiels, pour des réceptions de ministres.

Du jour où « l'Internationale » sera comme la « Marseillaise » un chant accepté, admis par la bourgeoisie et surtout par la Bourgeoisie gouvernante, elle n'aura plus sa signification, son caractère ; elle ne sera plus l'œuvre de Eugène Pottier ; elle ne sera plus un chant socialiste et révolutionnaire.

C'est, d'ailleurs, à quoi voudraient aboutir les socialistes ministériels de la Nouvelle méthode.

Il n'y réussira sans doute pas. « l'Internationale » à des paroles trop énergiques pour qu'un doute soit permis. Elle est animée d'un souffle trop révolutionnaire pour qu'on en fasse un chant de la légalité bourgeoise.

Du reste, nos ministres savent à quoi s'en tenir.

Ils la connaissent bien, le général André surtout. Dimanche dernier, étant à Saint-Émilion, pour l'inauguration d'une mairie, je crois — il inaugure tout ce grand homme — un groupe socialiste (?) — socialiste ministériel naturellement — lui a été présenté par un M. Lablagnie qui a mêlé à ses vœux pour le ministre, disent les journaux, diverses revendications sociales notamment un adoucissement du Code militaire.

Naturellement, le général André promet tout et plus encore, les promesses étant si faciles à faire.

« Mais, s'empresse-t-il aussitôt d'ajouter, connaissez-vous le chant appelé « Internationale » et notamment le couplet disant que « les balles sont pour nos généraux ». Eh bien ! je déclare que je n'accepte pas pareille chose, et lorsqu'on jouera « l'Internationale », je m'en irai. »

M. Lablagnie veut répondre, peut-être pour renier « l'Internationale » mais le ministre ajoute :

« Pas de discussion sur ce point. Je partage assez de vos opinions pour pouvoir me permettre de combattre celle-là. »

Evidemment, le général André avait tronqué, dans sa citation, la strophe à laquelle il faisait allusion. Mais il n'est pas moins vrai qu'il reconnaît parfaitement et avec raison que « l'Internationale » ne peut-être le chant du bloc.

Elle ne peut-être le chant des socialistes, des révolutionnaires et des révoltés.

Jules DELMORÈS.

### Chansons

#### Le CHANT du PAIN

Quand dans l'air et sur la rivière,  
Des moulins se tait le lit-tac ;  
Lorsque l'âne de la meunière  
Broute et ne porte plus le sac ;  
La farine, comme une louve  
Entre en plein jour dans la maison ;  
Dans les airs un orage couve,  
Un grand cri monte à l'horizon.

REFRAIN

On n'arrête pas le murmure  
Du peuple, quand il dit : j'ai faim !  
Car c'est le cri de la nature ;  
Il faut du pain, il faut du pain.

La faim arrive du village,  
Dans la ville, par les faubourgs ;  
Avec le bruit de vos tambours,  
Malgré la poudre et la mitraille,  
Elle traverse à vol d'oiseau,  
Et sur la plus haute muraille  
Elle plante son noir drapeau.

Que feront vos troupes réglées ?  
La faim donne à ses bataillons  
Des armes en pleins champs volées  
Aux prés, aux fermes, aux sillons ;  
Fourches, pelles, faux et faucilles ;  
Fans la ville, au glas du tocsin,  
On voit jusqu'à des jeunes filles  
Sous le fusil broyer leur sein.

Arrêtez, dans la populace,  
Ceux qui portent fusils et faux ;  
Faites dresser, en pleine place,  
La charpente des échafauds.  
Aux yeux des foules consternées,  
Après que le couteau glissant,  
Aura tranché leurs destinées,  
Un cri s'élèvera du sang !

La terre n'est pas labourée ;  
Et le blé devrait, abondant,  
Jaunir la zone tempérée.  
Et du pôle au tropique ardent,  
Déchirons le sein de la terre,  
Et pour ce combat tout d'amour,  
Changeons les armes de la guerre  
En des instruments de labour.

Que nous font les querelles vaines  
Des cabinets européens ?  
Faudrait-il encore pour ces haines  
Armer nos bras cyclopiens ?  
Du peuplé, océan qui se rue,  
 Craignez le flux et le reflux ;  
 Donnez la terre à la charrue  
 Et le pain ne manquera plus.

Pierre PONTON.

### Donnez-moi du pain

C'est une chienne d'existence,  
Une éternelle pénitence,  
Que d'être toujours sans pitance,  
Par les temps les plus différents,  
Dans notre mansarde où l'on crève :  
 Nous voulons, c'est pas un rêve,  
 La fin, ou de suite une trêve :  
 Donnez-moi du pain, ou j'en prends.

Nous avons nos faces livides,  
Prouvant que nous sommes avides,  
D'emplir nos ventres qui sont vides,  
 Comme les ventres des mourants.  
 C'en est assez de nos supplices,  
 Dont les riches sont les complices.  
 Ah ! vienne le temps des délices :  
 Donnez-moi du pain, ou j'en prends.

Charles VERECQUE.

### MOTS DE COMBAT

Il semble que nous prenions ainsi à tâche d'étaler aux yeux de cet indigène que nous nous proposons de civiliser, précisément la face la plus laide de la civilisation ; hier la guerre, ce vestige des barbaries passées, suivie de son odieux cortège de crimes ; aujourd'hui le règne de la force brutale et de l'iniquité. Voilà ce qu'il connaît de nous...

Étonnants, en vérité, sont ceux qui s'étonnent après cela que l'indigène s'obstine à ne pas comprendre les bienfaits de la civilisation de notre civilisation.

Ernest COUZINET.

A la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgit une association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement pour tous.

KARL MARX.

### Jurisprudence ouvrière

#### Le Salaire insaisissable

Le juge de paix du quatorzième arrondissement de Paris vient de rendre un jugement intéressant en matière de saisie de salaire.

Il s'agissait d'une demande de saisie-arrêt formée contre une dame employée à encarter des patrons de modes. Ce travail, qui lui rapportait 1 fr. 77 par jour, ne lui était nullement garanti et demeurerait absolument précaire. La défenderesse alléguait que ce salaire était plutôt un secours et qu'il avait un caractère alimentaire.

Le juge de paix a rendu une sentence libellée en ces termes :

Ne tombent pas sous le coup de la loi du 12 janvier 1886 et ne sont pas susceptibles de la retenue du dixième les sommes comptées d'une manière intermittente à un ouvrier, à titre de secours charitable et sous la forme d'assistance par le travail.

Par exemple, la rétribution d'un ouvrier manuel, remise comme secours à une pauvre femme, par l'administration d'un journal, qui l'avait chargée de plier des patrons de corsages et de robes d'enfants, ou autres.

Cette décision ne constitue point une innovation juridique. Déjà le tribunal civil de Carcassonne, en 1892, statuait en ce sens, et celui de Besançon adopta le même solution le 6 mars 1899. Les juristes admettent d'ailleurs que la saisie-arrêt des petits salaires est impossible, si les ouvriers sont employés accidentellement ou irrégulièrement. Ils ajoutent que l'on ne doit pas poser une règle précise à cet égard et qu'il appartient au juge de rechercher si la régularité des services est assez grande pour donner lieu à des relations d'ouvriers.

### Ces Malheureux Actionnaires

Décidément et malgré les discours des énarques du prolétariat, le métier de capitaliste devient un sale métier.

Je viens de parcourir les résultats financiers du dernier exercice pour nos industries et j'y ai trouvé des chiffres navrants.

Jugez-en par quelques exemples pris au hasard :  
Les actionnaires de la Société des Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire viennent d'approuver (je te crois !) les comptes de l'année 1902 qui se soldent par un bénéfice de 1.219.674 fr. 30 !

Les Forges et Chantiers de la Méditerranée soldent leur bilan par une plus-value de 1.113.330 fr. 06.

La Société Métallurgique de Montbéliard, plus Modeste, accuse seulement 183.484 fr. 30 de boni.

Plus heureux, les actionnaires de la société « Le Nickel », après avoir opéré 630.000 fr. de prélèvement, ont encore 1.779.326 fr. 11. à se partager.

Les Chantiers et Ateliers de la Gironde après prélèvement des réserves, paient 70/0 d'intérêts à leurs actionnaires.

C'est déjà assez bien, mais voici mieux. Si nous examinons l'industrie du cuivre en Amérique, voici quelques chiffres :

La Compagnie Boston et Montana a servi un dividende de 180 fr. par action de 125 fr.

La Compagnie Quincy n'a pu, elle, que se contenter d'un bénéfice net de 17 fr. 50 cent. pour un capital de 125 francs également.

La Compagnie Mountain Copper et Co distribue du 20/0.

La Compagnie Calumet et Hécla a payé par action de 125 fr. un dividende de 500 fr. En une période de 25 ans, elle a servi aux actionnaires vingt-sept fois le capital versé.

Arrêtons-nous sur celle-là. Les choses tristes doivent être brèves !

Triste, oui, sans ironie. Triste de songer aux pauvres diables qui meurent à la peine, crevant de privations en entassant de pareilles richesses !

## CHRONIQUE

### Une défense de Marat en 1793

Nous avons eu l'heureuse chance de trouver parmi de vieux documents, la défense qui suit, présentée par Marat devant le tribunal révolutionnaire, au nom d'un pauvre diable qui, poussé par la faim à commettre un vol, avait choisi pour défenseur l'ami du Peuple.

Nous nous empressons de la publier, pensant qu'elle présentera un vif intérêt pour nos lecteurs.

N'appris un interrogatoire banal qui n'apprit rien à l'assemblée, Marat obtint la parole et dit :

« Citoyens !  
« Pour que la société ait le droit de condamner un homme, il faut qu'elle lui ait offert et garanti un sort préférable à l'état de nature.

« Autrement, si, ne tenant à l'ordre établi que par ses désavantages et ses rigueurs, il s'en affranchit violemment, cet homme ne fait que reprendre à la société les droits qu'il avait aliénés sans raison.

« — Monsieur Marat ! s'écrie à ce début le président indigné, vous prétendez donc ici justifier le vol et l'assassinat ? —

« Je ne justifie rien, reprit celui-ci, continuant son discours, mais je soutiens que dans votre société injuste et partielle vous ne partez point d'une base légitime pour réprimer les délits.

« S'il faut que, pour se maintenir, la société force ses membres à respecter l'ordre établi, avant tout, elle doit le mettre à couvert des tentations du besoin.

« Quel sort chez vous jusqu'ici que celui du bas peuple ?

« Il voit dans l'Etat une classe d'hommes heureux dont il ne fait point partie ; il trouve la sûreté établie pour eux et non pour lui ; il sent que leur âme peut s'élever et que la sienne est contrainte de s'abaisser sans cesse.

« Que dis-je ! travaux, périls, jeûnes, mépris, insultes, outrages de toute espèce, voilà le sort affreux qui l'attend.

« Oui, je le dis hautement en votre présence : partout le gouvernement lui-même force les pauvres au crime, en leur ôtant les moyens de subsister.

« Il est tel pays où dès que la récolte manque, le laboureur se voit ruiné pour toujours ; s'il n'a de quoi payer les impôts dont il est accablé, on lui enlève impitoyablement jusqu'à la paille de son lit.

« Ainsi réduit à la mendicité par les exactions des traitants, révolté de la dureté des riches, conduit de toutes parts et désespéré par le cri de ses enfants qui lui demandent du pain, il n'a d'autre

ressource que d'aller attendre les pas-

« Laissez-moi donc vous adresser, au nom de mon client, ce discours que les décisions du barreau repoussent, je le sais, mais auquel, je le crois, la raison et le sens commun n'ont rien de sage à répondre.

« Suis-je coupable ? Je l'ignore. Mais ce que je n'ignore pas, c'est que je n'ai rien fait que je n'aie dû faire. Le soin de sa propre conservation est le premier des devoirs de l'homme, vous mêmes n'en connaissez point au-dessus : qui vole pour vivre tant qu'il ne peut faire autrement, ne fait qu'user de ses droits. Vous m'imputez d'avoir troublé l'ordre de la société.

« Eh ! qui m'importe à moi cet ordre prétendu, qui toujours me fut si funeste ?

« Que vous prêchiez la soumission aux lois, vous à qui elle assure la domination sur tant de malheureux, le moyen d'en être surpris !

« Observez-les donc, ces lois, puisque vous leur devez votre bien-être. Mais que dois-je à la société, moi qui ne la connais que par ses horreurs ?

« Et ne me dites pas que tous mes membres jouissent des mêmes prérogatives, peuvent en tirer les mêmes avantages ; le contraire n'est que trop évident.

« Comparez votre sort au nôtre : tandis que vous coulez tranquillement vos jours au sein des délices du tiste des grands, nous sommes exposés pour vous aux injures du temps, aux fatigues, à la faim ; pour multiplier vos jouissances, ce n'est pas assez d'arroser la terre de notre sueur, nous l'arrosons encore de nos larmes ; qu'avez-vous donc fait pour être si heureux à nos dépens ?

« Infortunés que nous sommes, si du moins il y avait un terme à nos maux ! Mais le sort du pauvre est irrévocablement fixé ; et sans quelque coup de hasard, la misère est le lot éternel du misérable.

« Qui ne connaît les avantages que la fortune assure à ses favoris ?

« Ils ont beau n'avoir ni talents, ni mérites, ni vertu, tout s'aplanit devant eux au gré de leurs souhaits.

« C'est au riche que sont réservés les grandes entreprises, l'équipement des flottes, l'approvisionnement des armées, la gestion des revenus publics, le privilège exclusif de piller l'Etat ; c'est au riche que sont réservées les entreprises lucratives, l'établissement des manufactures, l'armement des vaisseaux, les spéculations de commerce.

« Il faut de l'or pour amasser de l'or ; quand il manque rien n'y supplée.

« Même dans les classes les moins élevées, c'est pour l'homme aisé que sont les professions honorées, les arts de luxe, les arts libéraux ; mais c'est pour le pauvre que sont les métiers vils, les métiers périlleux, les métiers dégoûtants, telle est l'aversion vouée à la pauvreté, qu'on la repousse de tous parts et que partout on encourage ceux qui n'ont pas besoin d'encouragement.

« Il fallait travailler, direz-vous ; cela est bientôt dit, mais le pouvais-je ?

« Réduité à l'indigence par l'industrie d'un voisin puissant, en vain ai-je cherché un asile sous le chaume ; arraché de la charrue par la cruelle maladie qui me consume, et à charge au maître que je servais, il ne me resta pour subsister que la ressource de mendier mon pain.

« Cette triste ressource même est venue à me manquer.

« Couvert de haillons et couché sur la paille chaque jour, j'étais l'affligeant spectacle de mes plaies ; quel cœur s'est ouvert à la pitié ?

« Désespéré par vos refus manquant de tout et pressé par la faim, j'ai profité de l'obscurité de la nuit pour arracher d'un passant un faible secours que sa dureté me refusait, et parce que j'ai usé des droits de la nature, vous m'envoyez au supplice !

« Condamné-moi, puisqu'il le faut, pour assumer vos injustes possessions ; au milieu des tourments que je vais endurer, mon unique consolation sera de reprocher au ciel de m'avoir fait naître parmi vous. »

« Le Tribunal déconcerté par cette défense vigoureuse, quoique non fondée en droit, et qui partait d'un cœur ému, par le cri de détresse de Marat, cette voix du pauvre qui avait remué l'âme de tous les assistants, vota la mise en liberté du prévenu.

« Nos juges du vingtième siècle n'auraient même pas cette humanité.

UNE REPONSE

LUCULLUS STÉPHANOIS

La tactique de Crozier. — Leur Frousse. — Il faut démolir le « Peuple de la Loire ». — Haro sur... Delmorès !... — Espoir déçu.

Ce n'est pas sans une légitime satisfaction que nous voyons, en ce moment, toute la Lucullus stéphanoise en marmelade.

La brouille des appétits, la haine des ambitions, la colère des dédaignés ou des méprisés ont peut-être plus fait que toutes nos critiques et que toutes nos campagnes contre ce parti d'arrivistes et d'assoiffés de places, de sinécures et de faveurs.

Ils sont maintenant dix ou quinze chefs à commander à quarante ou cinquante soldats. Les soldats sont presque tous des valets ou des postulants à la curée.

Ses chefs se déchirent à belles dents, se jalouent, se rivalisent, voudraient pouvoir se faire disparaître mutuellement, l'un pour jouir de la disputation l'autre.

Ledin veut rester maire, mais il y en a trois ou quatre qui entendent l'être à sa place.

Les postes d'adjoints sont déjà pour la plupart, distribués à de nouveaux titulaires et parmi les conseillers municipaux, il en est plus de 15 qui sont des aujourd'hui sacrifiés, pour faire place à de nouveaux arrivistes ou à de nouveaux alliés !...

C'est la pétaudière complète, la désorientation générale, le déchirement inévitable avec cette politique de satisfactions personnelles, et de bedits pénéfices !...

Chacun ne cherche plus qu'à retirer sans épingle du jeu... Les plus malins, les plus roubleards, ceux qui vivent de cette politique, ceux qui s'enrichissent comme Ledin, Planchevin et Crozier auraient bien une planche de salut. Elle est même déjà préparée, dans la coulisse...

Ce serait de faire une alliance avec les opportuno-radicaux et de ne laisser arriver au Conseil municipal, en mai prochain, qu'une liste d'affaires — elles sont si bonnes, les affaires et mettent si agréablement du beurre dans les épinars !...

Mais, voilà, il y a un mais, un grand mais, un double mais !... Il y a d'abord Piger et ses amis qui font les récalcitrants et qui se font, malgré les apparences, malgré tout le soin que l'on met à masquer la vérité, désespérément tirer l'oreille.

Il y a, ensuite, le Parti socialiste révolutionnaire qui s'est constitué, en dehors de leur comité central toujours en organisation et sans cesse en décomposition.

Ce parti, pour être nouveau, n'en est pas moins fort. Chaque jour il compte de nouveaux adhérents.

Toutes les consciences qui se révoltent, qui sont écœurées et se réveillent viennent à lui. C'est le parti de l'avenir. C'est même le parti du présent en raison des voltes-faces de la bande d'arrivistes et de jouisseurs qui prostituent le mot de socialiste et qui se montrent encore plus réactionnaires et plus dégoûtants que tous les opportunistes ou tous les libéraux de la création.

Aussi bien, les Lucullus de Saint-Etienne, qui ressemblent aux Lucullus de partout, du reste, se rendent bien compte de la marmelade dans laquelle ils se trouvent et prévoient sans peine l'inévitable débacle qui les attend.

C'est, pourquoi, en désespérés, ils cherchent à se défendre par tous les moyens et font dans leur organe la Sociale, par la plume de ce forban et de cette crapule qu'est Crozier, une guerre incessante — cinq ou six colonnes chaque semaine au Peuple de la Loire, en général, et à Delmorès, en particulier.

Tiens ! le Peuple de la Loire est donc devenu géant ! Il a donc fait œuvre de propagande, de prosélytisme et d'organisation ?

Sans doute puisque chez nos Lucullus il n'y a plus qu'un souci, qu'un objectif : lutter contre le Peuple et ses rédacteurs.

Nous en sommes tous enchantés ici !... Et c'est une preuve agréable de notre force, que l'on redoute ainsi très ouvertement.

Mais c'est un moyen piteux, qui trahit et démontre même le désarroi de nos adversaires.

Le Peuple de la Loire ne défend pas un Pouvoir public organisé, telles la Mairie ou la Préfecture comme le fait la Sociale ! Il défend des idées, des convictions ; il soutient un drapeau.

Les rédacteurs et les amis du Peuple n'ont pas de mandats publics, ne sont pas députés, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux ou à leur solde, comme ceux de la Sociale !.

Le Renard Briand a un mandat de député le Peuple a le droit de lui dire qu'il est un transfuge, un traître, puisqu'après avoir inventé et préconisé la grève générale, il l'a reniée et combattue ; puisque, se disant socialiste révolutionnaire, il est aujourd'hui l'êlu des opportunistes et doit se conduire comme tel.

Aucun rédacteur du Peuple n'a de mandat de député. On ne peut donc leur reprocher une pareille attitude.

L'ancien gueux et marchand de harengs Jules Ledin a un mandat de maire. Il est aujourd'hui riche.

Et comment est-il devenu riche ? Le maire Ledin a été élu comme ouvrier et comme socialiste. Il se conduisit, aujourd'hui, comme un capitaliste et comme un réactionnaire. Le Peuple a le droit de lui dire qu'il est un rénégat et un traître.

Le Peuple a même le droit de lui dire qu'il a gaspillé les fonds de la ville de Saint-Etienne dans l'affaire scandaleuse du Lignon et qu'il les gaspillera encore dans l'affaire de la rue de Lyon.

Au Peuple il n'y a pas de maire et de députés, d'adjoints et de conseillers à défendre, il n'y a que des idées et des principes, il n'y a qu'un drapeau à soutenir et à faire flotter au-dessus de cette mêlée de mercantis et d'ambitieux.

La Sociale a besoin des fonds secrets de la mairie et de la préfecture pour vivre.

Elle a besoin des annonces complaisantes — et pourtant bien payées — du notaire de la Ville, M<sup>e</sup> Fougerolle, pour faire beau et arrogant le forban Crozier.

Pour vivre, la Sociale, a besoin de toutes les affaires qui se traitent à la mairie de Saint-Etienne, autour de la mairie et pour la mairie, et dont Crozier-Crapule est l'entremetteur, étant à la fois le chef et le factotum du maire Ledin.

Le Peuple n'a pas cette situation peu enviable, au fond. Heureusement il a une vente certaine à Saint-Etienne, à Roanne, à Lyon, sans parler de la région, et il a une publicité — ne prenant pas, comme la Sociale, les annonces à deux liards le pot, il est vrai qu'elles sont encore trop payées ! !

Cela suffit au Peuple. Il sait et saura toujours s'en contenter. Entre nous, qui luttons pour l'idée et ceux de la Sociale, qui luttent et qui ne luttent que pour l'assiette au beurre, il y a le fossé infranchissable de la conviction et du devoir accompli.

Et quand on voit les Lucullus ne chercher, pour relever leurs forces, à jamais perdues, et ranimer leurs courages à jamais disparus, qu'à s'en prendre au Peuple à Delmorès à Argaud, à Giraud, etc., en un mot, à tous nos collaborateurs d'hier, d'aujourd'hui ou de demain, on est convaincu, dans le public, dans le populo, de leur désarroi, de leur débâcle, de leur débâcle !...

Le but cherché est clair, évident : on

veut épuiser nos énergies ; on veut laisser notre persévérance ; on veut nous diviser.

En un mot, on voudrait émietter le Parti qui se crée, qui se fortifie et qui se lève puissant ; on voudrait faire disparaître cette arme puissante qu'est le Peuple, cet outil de propagande dont l'œuvre est déjà si appréciable pour nous et si redoutable pour nos adversaires.

On ne réussira pas. On ne désarmera et on ne découragera pas ceux qui ont pris à cœur de soutenir la lutte. Et cela envers et contre tous.

Qu'ont se le tienne pour dit. LA RÉDACTION.

Puisque Crozier-Crapule n'a plus pour mission et pour besogne que de combattre le Peuple — ce qu'il est géant se pauvre journal ! — et de faire mon procès — en voilà un qui dure ! — il me sera permis de constater aussi qu'il faut bien que l'on attache une réelle importance à notre œuvre et à notre action. Bien que l'une et l'autre cependant soient loin d'être terminées !...

C'est peut-être précisément pour cela !. Mais ce que je tiens à dire surtout, c'est que je ne veux pas tomber et que je ne tomberai pas dans le piège que Crozier-Crapule me tend en consacrant chaque semaine cinq ou six colonnes de son journal fonds-secrètes sur le Peuple ou sur moi, quand ce n'est pas encore en même temps sur tous nos collaborateurs. Son venin et son purin peuvent écœurer et dégoûter quelques citoyens énergiques, mais non habitués à se trouver en présence de sa boue, de son fumier.

Il arrivera ni à me lasser, ni à me écœurer, ni à me dégoûter, ni à me faire perdre une seconde mon sang-froid et oublier ma détermination.

Nous serons d'autant plus énergiques et sans pitié contre les Ledin les Briand et leur bande que leur harbin Crozier-Crapule se montrera crapuleux à notre endroit.

Nous ne voyons aucune utilité — si ce n'est pour Crozier-Crapule — à discuter avec ce valet de la Mairie et de la Préfecture, qui tremble à la pensée de voir en mai prochain disparaître l'assiette au beurre de dessous le nez de ses amis de l'Hôtel de Ville... de Saint-Etienne.

Les lecteurs et les électeurs se moquent d'un tel colloque.

Aussi bien, Crozier-Crapule peut continuer à son aise ! Il en arrivera bientôt à perdre jusqu'à son dernier lecteur ; il ne lui restera plus que ses services gratuits.

Néanmoins, je tiens à dire aussi que lorsque Crozier-Crapule aura vidé tout son sac — quand il y en a plus, il y en a encore ! — je donnerai la conclusion qui s'impose et je fournirai aux amis les explications que je dois à des amis et non pas à des fripouilles et à des crapules comme Crozier.

Tous les Lucullus de France — de Crozier-Crapule à Moutet et de Moutet à Gérald-Mouchard — peuvent se liguer contre le Peuple et contre moi.

Je m'en f... Quelle que soit leur haine contre moi, elle ne pourra égaler la mienne contre eux.

Jules DELMORÈS.

DERNIER MOT

Bouchard continue à m'attaquer et renouvelle ses affirmations intéressées sur mon compte.

Je lui avais demandé des preuves, il n'apporte que de nouvelles calomnies.

Voilà bien les procédés d'un homme qui entend calomnier encore et toujours ceux qui ne pensent pas comme lui.

J'oppose le plus formel démenti aux assertions de Bouchard à mon égard.

Je n'ai pas banqueté pas plus à Rochetaillée qu'ailleurs ? Est-ce assez clair.

Si Bouchard prouve ce qu'il avance, je tiens à la disposition de n'importe quelle œuvre de solidarité ouvrière la somme de 50 francs.

S'il ne le prouve pas ce sera bien l'aveu qu'il a menti et menti sciemment.

J'ai dit. Et je n'ajouterais pas un mot. C. GIRAUD.

AUGAGNEUR

et la

BOURSE DU TRAVAIL DE LYON

L'empereur Victor Embaudruche 1<sup>er</sup> n'a pas encore lui-même la certitude d'avoir assuré sa réélection et celle de ses compères avec son annexion de nouveaux électeurs — car, on le sait, c'est surtout des électeurs complaisants et l'incomparable Maire de Lyon cherchait dans les communes environnantes qu'il a voulu annexer à Lyon.

Voilà qu'il cherche maintenant à frapper sur tous les éléments socialistes et révolutionnaires qu'il sait ne pas vouloir être avec sa politique uniquement gouvernementale et toujours opportuniste, malgré les apparences.

Il n'ignore pas, l'ancien séminariste, qu'à la Bourse du travail de Lyon il y a un groupe de militants socialistes et syndicalistes inébranlablement fidèles à leurs principes et à leur drapeau.

Il a conscience qu'il ne pourra point ni les réduire ni les amadouer.

Aussi cherche-t-il à leur créer des tracasseries sans nombre et à les mettre à l'index.

Victor 1<sup>er</sup> ne veut pas les recevoir en délégations. Il ne veut pas discuter avec eux.

Pourquoi cette attitude ? Est-ce que la Bourse du travail ne compte plus, n'est plus un organisme reconnu, légal ? Ou bien faut-il pour cela que ses administrateurs soient les plats valets de Victor 1<sup>er</sup> ?

L'Augagneur prétendu socialiste de 1903, serait donc bien toujours l'Augagneur opportuniste déclaré de 1891, qui ont, le sait, calomnié et diffamé les militants de la Bourse du travail ? Il n'y a plus de doute aujourd'hui. C'est bien cela et rien que cela.

Cats et non pas les délégués de la Bourse. Il veut connaître le nombre et les noms des membres de chaque syndicat.

Ce n'est qu'à cette condition qu'il leur accordera une subvention ! On conçoit la mesure vexatoire de police ainsi imposée.

Les syndicats ouvriers comprenant des militants n'ayant pas l'honneur de plaire à ce potentat aux pieds d'argile se taperont.

Naturellement, ils n'auront pas de subvention !... Voilà la politique de ce fumiste phénonéal.

Voilà comment il entend traiter les vrais syndiqués et les sincères militants. Aux travailleurs à juger.

COUPS DE GRIFFES

Déclamations Creuses !...

S'adressant et parlant d'eux à ses obligés, du fief électoral des Charpentier la Moule et autres Vittonne l'ignare, j'ai nommé le canton Nord-Ouest à Saint-Etienne, l'illustre maire Ledin disait au banquet du Cercle de Montaud dimanche dernier :

« Ils n'ont jamais pensé (ses valets) que les déclamations creuses dont il reste « rien, suffisait à faire pénétrer dans « la masse, l'esprit socialiste ; ils se sont « attachés à créer des œuvres durables. » Et, en disant cela, l'ex-siffleur de Jules Roche, descendant en lui-même et invoquant les œuvres durables qu'il avait créées et qui suffisaient à faire pénétrer dans le cerveau des masses l'idée du socialisme du mercantil Moustache 1<sup>er</sup>.

Il se souvenait, le gras empereur Jules, que c'est grâce à lui que les millions des brebis contribuables ont été engloutis avec toute la largesse... de mains dont il est susceptible (et ce n'est pas peu dire) dans le gouffre du Lignon.

Il se souvenait, l'ex-loqueteux, que c'est grâce à lui que 4 millions au minimum, vont être absorbés dans le projet d'élargissement de la rue de Lyon.

Il se souvenait, l'ex-révolutionnaire, que c'est grâce à son influence intéressée que la Compagnie Grammont a pu ne pas être frappée de déchéance.

Il se souvenait, le socialiste intègre, que c'est grâce à lui que Julien et Mounier ont pu considérer comme supprimés les octrois.

Il se souvenait, l'ex-marchand de harengs, que c'est grâce à lui que la commission nommée pour étudier la question de la suppression des octrois n'a jamais fonctionné.

Il se souvenait, l'ex-geux, que c'est grâce à lui que la question de la création d'un Mont-de-Piété municipal n'a pas abouti.

Il se souvenait, le rénégat, qu'un article du programme sur lequel il fut élu a été par lui biffé, que la question des petits traitements a été révélée, le franc-maçon, n'ayant d'autre souci que de plaire aux sinécures, ayant cure des souffrances des innombrables petits employés qui végètent à la mairie et, pour lesquels, cependant, il avait l'air de se montrer si plein de sollicitude avant de déterminer l'écharpe de maire.

Et il avait encore bien plus présent à la mémoire, le propagandiste frère, qu'il venait de refuser une subvention à une organisation sincèrement socialiste, celle-là, une modique subvention pour lui permettre d'envoyer deux délégués à un Congrès national.

Il se souvenait cependant, l'éhonté jouisseur, le fat repu, qu'il n'avait pas hésité un seul instant à donner 600 fr. pour envoyer trois délégués à la fumerie de Bordeaux.

Et, en effet, il pouvait parler des œuvres durables « qui font pénétrer dans l'esprit des masses l'idée socialiste ! »

« Ses œuvres durables » qu'invocait en lui le maire de Saint-Etienne Ledin, dont on parle tant, on fait, en effet, plus de propagande pour les vrais socialistes que les mélo-briantes déclamations creuses.

Les meilleures déclamations, en effet, n'auraient certes pas permis aux déclamateurs de montrer le maire Ledin, hier socialiste révolutionnaire, aujourd'hui bourgeois satisfait embrigadé dans les loges franc-maçonniques.

Ses « œuvres durables » ont servi à le faire excéper par tous les travailleurs conscients.

Ses « œuvres durables » lui permettront d'être chassé avec tous le mépris tout le dégoût qu'ont inspirés ses innombrables trahisons.

Pierre DELOCHE.

Petite Gazette

Et le Pain ?

Le sucre est dégrévé : il coûte meilleur marché et c'est un bien, car c'est un aliment de première nécessité.

Mais le pain n'est pas moins un aliment, lui, de première nécessité, et il coûte à présent les yeux de la tête.

Ne pourrait-on prendre des mesures pour mettre le pain à la disposition des travailleurs dans des conditions de bon marché appréciable ?

On peut se passer de sucre ; on ne peut pas se passer de pain.

Le Gouvernement d'Indo-Chine

La vice-royauté d'Indo Chine va être vacante. M. Beau, qui rentre en France, ne retournera point, dit-on, reprendre possession de son poste et, naturellement, on s'agit dans le camp des gouvernables.

On parle de M. Pierre Baudin, dont le nom avait déjà été mis en avant au moment de la nomination de M. Beau.

Mais il paraît que le gouvernement veut, au cas où il nommerait un parlementaire comme gouverneur, que ce dernier se mette de son mandat de député ou de sénateur.

Or, M. Pierre Baudin voudrait bien être nommé gouverneur, mais il voudrait rester député. Dam ! c'est toujours 9.000 francs de plus.

Ca lui permettrait de se mettre également sur les rangs.

Il ne ferait pas mal, lui, comme vice-roi ! Quel succès, mes amis, pour la Nouvelle méthode Lucullus !...

Ce que coûtent les impôts

D'après l'évaluation du budget de 1904, la rentrée des impôts coûtera au pays la modeste somme de 2.1.175.700 francs.

Une armée d'environ 40.000 hommes est embusquée derrière des guichets ou le long de la frontière pour en assurer le recouvrement.

Et tout cela pour verser un budget de 1.200 millions à la Guerre et à la Marine pour permettre à la bourgeoisie de courber sous sa domination le prolétariat.

Une nouvelle invention d'Edison

M. Edison, le célèbre inventeur, annonce qu'après des expériences prolongées pendant des années, il est parvenu à construire un phonographe d'utilité commerciale.

Ce nouvel appareil permet d'enregistrer les témoignages devant les tribunaux.

On dit qu'un dactylographe muni de ces deux machines, l'une pour enregistrer, et l'autre pour reproduire, pourra accomplir la besogne de huit dactylographes qui travailleraient suivant le système actuel.

Ces inventions, et combien d'autres, se ront surtout utiles dans la société de l'avenir.

L'Ankylostomiasis

Voici un remède préconisé par un savant docteur contre cette terrible maladie qui a déjà fait des ravages parmi les ouvriers mineurs de l'Allemagne, de la Belgique et qui commence à gagner le Nord de la France.

L'ankylostomiasis est très facile à guérir, du moment que l'on consent à prendre un bon vermifuge. Au Congrès d'hygiène de Bruxelles, le docteur Jorissenne a indiqué un vermifuge peu coûteux et « infallible dont voici la composition : 1 gramme 50 à 2 grammes de soufre ; 40 à 50 centigrammes de terpène ; 1 à 2 grammes de condurango. »

Ce remède inoffensif pour l'homme, dénué d'impuretés et de toxines. « Si on l'administre à tous les mineurs, a déclaré le docteur Jorissenne, avec une conviction basée sur une série d'expériences concluantes, le mal disparaîtrait aussitôt. »

Souhaitons bien sincèrement que le remède préconisé par le docteur Jorissenne protège nos camarades mineurs et les préserve de la terrible maladie.

Raisonnement d'opportuniste

Le cercle de Montaud à Saint-Etienne, la torresse du maire Ledin et du député Charpentier, cercle qui s'intitule socialiste naturellement, donnait une fête dimanche dernier, tout comme le Cercle de l'Est dont font partie nos meilleurs amis.

C'était l'occasion pour les Lucullus Ledin et Charpentier de se produire et de s'exhiber.

Naturellement ils ne l'ont pas raté. Ils ont prononcé chacun leur discours. Nous disons discours par excès de politesse ! On sait bien, à Saint-Etienne, de quel bafoflage informe sont capables Ledin et Charpentier !...

Ces discours nous ont permis de constater à quel degré d'opportuniste sont descendus ces deux gros personnages de la Lucullus. Quel vide d'espérance dans leurs phrases jésuitiques !...

Il faut être bien sage, a dit Ledin, croyant s'adresser sans doute à des moutards de l'école primaire. Il faut être bien sage, car c'est par la sagesse que nous arriverons — et que je pourrai arriver à conserver mon écharpe, pensait-il intérieurement. « La fièvre n'est pas la santé ; la chaleur n'est pas la lumière. »

Je le crois, mon vieux charbonneur d'autrefois !... On doit être sage et sage, a dit Ledin : « L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

Ledin s'est déclaré enchanté du canton de Montaud. On marche bien dans ce canton, a-t-il dit, et on n'y délogera pas les Lucullus. Cela veut dire quelque chose. Ce n'est pas pour rien que Ledin et ses suivants comblent de faveurs administratives et municipales les électeurs influents de ce canton.

On doit être sage et sage, a dit Ledin : « L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

« L'immobilité n'est pas le mouvement ; le statu quo n'est pas le progrès ; les biagues ne sont pas des réformes ; l'émancipation de Ledin n'est pas l'émancipation du prolétariat. »

Les grévistes ont parcouru les rues de la ville avec le drapeau rouge, et en chantant des chants révolutionnaires ; quoique aucune bagarre sérieuse, n'ait eu lieu, il se pourrait que poussés à bout par la résistance patronale, et par certaines vexations ils ne fussent plus maîtres d'eux et se livrassent à des manifestations violentes, qui seraient toujours regrettables.

Les ouvriers teinturiers en bleu à produit détaché de plusieurs maisons, on doit s'en rappeler, viennent pour se solidariser avec leur collègues en colleurs de se mettre en grève.

Ils est probable que cet exemple sera suivi demain par tous les autres ateliers en bleu.

C'est donc la grève à outrance. Nous apprenons au moment où nous écrivons ces lignes que M. le Maire éfrayé de la tournure que prend ce conflit se serait empressé d'employer sa médiation auprès des patrons pour arriver à une entente. C'est un quotidien lyonnais qui nous l'apprend. Réussira-t-il ? Nous le souhaitons.

Un maître blanchisseur s'est cependant détaché de la coalition patronale contre les revendications formulées par les grévistes. C'est M. Dufour, dont les ateliers longent la Renaisance. Toutes nos félicitations à cet industriel qui est peut-être le moins riche, mais à coup sûr le plus honnête et le plus humain.

Quoique ne possédant pas la fortune de ses collègues les gros faiseurs, il n'a pas hésité un instant à accepter le tarif qui était la cause du litige.

Les grévistes ont toujours confiance en eux-mêmes. L'énergie qu'ils ont eue jusqu'à aujourd'hui, ne permettra plus les déflections qui se sont produites chez certains renégats.

Il est vrai que les traitres à la cause de la grève étaient des contre-maîtres, et ouvriers timorés peu habitués à ces perturbations économiques.

En dehors du patronat et sous-patronat, ils ont avec eux toute la population ouvrière roannaise.

Et si toutefois des actes de violence — tous regrettables — se produisent, ce sont les responsables en ce qui concerne MM. les patrons, qui de gaieté de cœur veulent affamer toute une corporation.

### GRAND'CROIX

**Réunion au Cercle**  
Demain soir, dimanche 27 septembre, à 5 heures du soir, au siège du Cercle d'Etudes sociales, Conférence publique et contradictoire par nos amis P. Deloche, J. Jourjon et A. Besson du Parti socialiste de France (U. S. R.), sur la lutte des classes et l'anticléricalisme.

### Bourse du travail de Lyon

### COURS PROFESSIONNELS

La Commission de la Bourse du travail de Lyon porte à la connaissance de tous les travailleurs, que l'ouverture des Cours professionnels, pour l'année scolaire 1903-1904, aura lieu le mercredi 7 octobre et se continueront dans l'ordre suivant :

**Cours pour dames**  
Dessin industriel. Professeur, M. Peyron. — Comprendant : 1° Principes généraux du dessin ; 2° étude de la nature : flore faune et figure ; 3° application de ces études à l'art industriel. Les lundis et samedis, de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir.

**Cours mixtes**  
Cours de sténographie. Professeur, M. Bonafé. — Le mercredi de 8 à 10 heures du soir.

**Cours pour hommes**  
Cours de géométrie et dessin linéaire. Professeur, M. Beaussier. — Comprendant les éléments d'études utiles pour les ouvriers mécaniciens, menuisiers, serruriers, bâtiment, etc.

**Cours de tailleurs d'habits.** Professeur, M. Prieur. — Comprendant : 1° Coupe théorique et pratique pour homme et dames ; 2° essayage et retouche. Les lundis et mercredis, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

**Cours de dessin d'art décoratif.** Professeur, M. Vigne. — Comprendant : Eléments de la décoration, les styles, ornements et figures d'après le plâtre, modèle vivant. — Les mardis et vendredis, de 8 à 10 heures du soir.

**Cours pratique de peinture.** Professeur, M. Etienne Recordon. — Comprendant : 1° Bois et marbre ; 2° fausse moulure ; 3° lettres et principe de décoration. — Les mardis et vendredis.

Les inscriptions, absolument gratuites, sont reçues tous les jours au bureau de placement de la Bourse du travail, cours Morand, 39, de 8 heures du matin à midi et de 1 heure à 6 heures du soir, et au Secrétaire général, même adresse, au 2° (n° 9), de 8 à 10 heures.

Les fournitures sont gratuites pour tous les cours. Considérant que l'éducation professionnelle est utile pour aider aux reven-

diments générales des travailleurs ; qu'elle est un des moyens devant les amener à leur émancipation intégrale, le Conseil d'administration de la Bourse est décidé à faire tous ses efforts pour accélérer encore cette institution et à la certitude que l'inscrite sera comprise par tous et que les inscriptions viendront, toujours de plus en plus nombreuses.

Le Secrétaire général, S. BOISSON.

### CHEZ LES MINEURS

#### A l'acolyte de Crozier

Dans le chiffon de Crozier, l'essuie-postérieur que l'on sait, Bouchard continue son œuvre de désorganisation des mineurs. Chaque semaine il s'en prend à l'un ou à l'autre des militants du syndicat de la Loire d'où il a été exclu avec tous les honneurs dus à son rôle de parjure et de mouchard.

Depuis quelques semaines, c'est plus particulièrement au citoyen C. Giraud, à notre ami et collaborateur qu'il s'en prend.

Pour un détroqué, pour un ancien frère ignorantin, Bouchard ne fait pas preuve d'un langage choisi.

Savez-vous les épithètes qu'il trouve à l'adresse de notre ami ? Nous vous le donnerions en mille que vous ne les devineriez pas.

Eh bien, ces mots recherchés, les voici : *âne, bourrique, imbécile, etc.* Comme c'est malin et comme c'est intelligent de la part de Bouchard sur tout, qui, en fait d'oreilles, porte de véritables plats à barbe.

Tout proportion gardée, il n'est pas au monde un âne avec d'aussi grandes oreilles que les siennes.

Mais ne suivons pas sur ce terrain indigne l'acolyte tout désigné de Crozier. Peut-on établir une comparaison entre Bouchard et Giraud ?

Ce n'est guère possible. Depuis plus de vingt-cinq ans Giraud appartient au syndicat de la Loire. Il est un de ses fondateurs. Il a presque toujours fait partie de son conseil d'administration. On l'a toujours vu faire de la proagande.

Depuis combien de temps Bouchard est-il venu dans les organisations syndicales ? Il n'y a pas même quatre ans et encore il n'y est venu que pour chercher à les désorganiser.

Classé du syndicat de Saint-Etienne, il a été obligé d'aller se faire recevoir à Villars.

Le citoyen Giraud a été nommé trois fois délégué mineur. C'est encore au premier tour qu'il a été réélu tout dernièrement.

Qui peut lui reprocher quoi que ce soit dans l'exercice de sa délicate fonction ? Personne. Mais Bouchard que qu'on que.

On n'a jamais proposé à Giraud d'être sous-gouverneur. On l'a cependant proposé à Bouchard.

Bouchard a violé son mandat à Lens. C'est sa première trahison. Il a encore violé son mandat à Alais. C'est sa deuxième trahison.

On sait que ce sont ces trahisons qui ont motivé son exclusion du Syndicat de la Loire.

En revenant de ce Congrès d'Alais, il montrait à ses collègues de la caisse de secours de Villebeuf, une liasse de billets de banque.

« Ce sont mes parents qui m'ont donné cela pour me monter un commerce à Nîmes, disait-il. Mais je préfère rester à Saint-Etienne. J'y ai trop d'intérêts. »

On a connu à Saint-Etienne, lors de son arrivée, Bouchard et sa famille dans une *purée* noire. Ses parents auraient bien dû penser à lui à ce moment-là et non pas attendre qu'il soit délégué au Congrès d'Alais et qu'il y trahisse ses camarades de misère !

Mais ces parents là n'ont pas l'air de parfaits capitalistes n'ayant de commun avec Bouchard que le désir et le but de tromper et d'exploiter les mineurs !

Parlons un peu du dévouement de Bouchard. Pendant la grève dernière il a trouvé le moyen de se faire envoyer en délégation à Sainte-Florine ou ailleurs pendant environ trois semaines.

On lui payait ses frais de voyage et on lui allouait 15 francs par jour. Voilà un homme qui a dû joliment souffrir pendant la grève. Il aurait sans doute voulu la voir durer un an.

J'aimais il n'avait autant gagné. Entre lui, Cotte et leurs Compères c'est environ — plutôt plus que moins — la somme de 4.000 francs qu'ils ont dépensée ainsi !

Puis, après la grève il sur les fonds souscrits pour les grévistes, Cotte a gardé 10.000 francs et Bouchard 3.400 fr. pour jouer la comédie du procès aux Compagnies en faveur des victimes.

Ne valait il pas mieux leur distribuer cette dernière somme au lieu de la gaspiller en exploits d'huissier, en plaidoiries, en procédure ? Certainement. Mais il fallait du grossier battage à nos gail-lards, battage qui a abouti à un inévitable fiasco.

Et quant aux 10.000 francs conservés par Cotte pour assurer sa propre pitance c'est un acte que tous les syndicats ouvriers ont déjà réprouvé et formellement condamné.

Bouchard veut parler des caisses de secours des mines et il ose, à ce propos, se poser en redresseur de torts ! C'est le comble du cynisme et du jésuitisme.

Il reproche à notre ami et collaborateur Giraud d'avoir proposé et patronné un pharmacien. D'abord, c'était son droit. Ensuite, pourquoi Bouchard, qui était, à ce moment, membre du Conseil d'administration, n'a-t-il pas fait une autre proposition ? Pourquoi n'a-t-il pas combattu et discuté ? Pourquoi s'est-il abstenu ?

Si le citoyen Giraud avait tort, il n'avait qu'à le faire remarquer, qu'à en exposer les raisons. Mais il n'a rien dit, rien exposé, rien contredit. C'est pourquoi il n'a pas le droit aujourd'hui de dire un seul mot et s'il parle c'est qu'il est de mauvaise foi et l'égal de notre ami Giraud.

Mais ce n'est pas tout, Bouchard a été trésorier 2 ans du Conseil d'administration de la caisse des mines de Villebeuf. Est-ce que sa caisse n'a pas été deux fois en déficit ?

Est-ce que le dernier déficit n'a pas été comblé par lui un an seulement après son remplacement comme trésorier, alors que la caisse passait entre les mains d'un employé de la compagnie et était enlevée à son successeur, la majorité ayant été conquise par les exploitants ?

Bouchard niera-t-il ? Si oui, les livres sont là pour faire foi et pour démontrer que nos questions sont fondées.

Nous pourrions ajouter encore autre chose... Ce sera pour un autre jour.

Mais cela n'est-il pas suffisant pour démontrer ce qu'est l'homme Bouchard, l'homme des Compagnies et de la Préfecture, encore plus que de la Mairie, ce qui n'est pas peu dire.

Et c'est cet homme qui ose attaquer et salir le citoyen Giraud pour qui tout le monde a de l'estime et de la sympathie à Villebeuf, alors que pour lui, Bouchard, tout le monde n'a que du dédain et du mépris.

E. C.

### VARIÉTÉ

#### L'HOMME MALADE

(A Constantine qui vit un homme très malade. Entre le médecin.)

Le docteur. — Qu'avez-vous ?  
Le malade. — Je souffre de dissensions intestines.

Le docteur. — Diable !  
Le malade. — Il me semble que, par instant, on me fait sauter les entrailles à la dynamite.

Le docteur. — Mauvais ! Mauvais !  
Le malade. — Je dois avoir de l'inflammation dans les replis de ma macédoine.

Le docteur. — Voyons, Montrez-moi votre langue ? Chargée, très chargée. Votre pouls ? Faible. Et... (Il lui parle à l'oreille).  
Le malade. — Assez régulièrement et je me sens toujours du papier d'Arménie.

Le docteur. — Et... (Il lui reparte à l'oreille).  
Le malade. — Oh ! pour ça ! Il n'en faut plus parler. Même en prenant des pastilles de séral.

Le docteur. — Tant pis. Pourtant le sang circule chez vous en abondance. Vos vaisseaux sont-ils en bon état ?  
Le malade. — Mes vaisseaux ? Il y a longtemps que je n'en ai plus.

Le docteur. — Plus de vaisseaux, sapristi. C'est bien mauvais pour votre canal.

Le malade. — Enfin, docteur, qu'est-ce que j'ai ?  
Le docteur. — Vous êtes concréteux. Vous souffrez du plus dangereux de tous les concerts : le concert européen.

Le malade. — Mais alors je suis perdu.  
Le docteur. — Il faudrait vous faire opérer au plus vite.  
Le malade. — Par qui docteur ?  
Le docteur. — Il y a un chirurgien très habile à Pétersbourg, il y en a un autre à Vienne. Appelez-le.

Le malade. — Tout de suite. A l'instant.  
Le docteur. — Seulement, je dois vous prévenir. Ils guériront votre maladie, mais vous mourrez sûrement de l'opération.

SOGNOLLES.

### Le COMMISSAIRE

#### Et le MASSEUR

Un commissaire de police. Un peu flappi par le service. S'en va prendre un bain de vapeur. Puis il demande le masseur.

Arrive une espèce de brute. Un géant poilu comme un ours. L'air d'un champion de la lutte. Ou bien de la boxe, poids lourds. Il empoigne le commissaire et le masse si rudement que le pauvre fonctionnaire En avait littéralement. Et comme, d'une voix timide, l'essai de protester.

Le musculéux anthropoïde Lui répondit, sans s'arrêter : « Vous rouspétez, m'sieu le commissaire ? Ben, vous en avez d'estomac ! C'que j'en fais, moi, c'tait pour vous plaisir C'était un massage... à tabac ! »

ÉSOPE FILS.

### QUIPROQUO

L'autre jour, le temps étant propice, j'ai traversé la Seine et suis entré au Bric à brac de l'Etat, rue des Ecoles, où se faisait la vente annuelle des objets administratifs hors d'usage.

C'est un capharnaüm balzaique où s'entassaient, pêle-mêle, des instruments en forme de violons, des bronzes sans signature et des tableaux signés, hélas !

La salle était comble, et j'eus toute les peines du monde à m'insérer entre un Auvergnat de la rue de Lappe et une jeune femme colorée comme une nymphe de Bouguereau.

Le commissaire-priseur annonçait : — Messieurs, nous mettons en vente une toile de Rousseau.

Ma voisine me glisse à l'oreille : — C'est une œuvre de M. Waldeck-Rousseau ?

Il ne m'agréa pas de la détromper. Le garçon d'accessoires passait es-mains des amateurs un nouvel objet.

Ma voisine m'avertit : — C'est un lavabo tout neuf offert à certain pacha, lequel ne s'en est jamais servi.

Sapristi ! pensai-je, comme cette dame est informée !

Après le lavabo, on exhiba une énorme marmite. La Parisienne, peinte par elle-même, toujours complaisante : — C'est un vase qui provient des cuisines de l'ancienne petite Roquette. J'insinue, spirituel : — Ah ! oui, le vase des soissons. Ma voisine sourit, mais je crois bien qu'elle ne m'a pas compris.

Moi, je m'en suis intrigué ; — Qui est donc cette jolie personne si renseignée ?

A ce moment, on mettait en vente un instrument en fer pour soulever les fardeaux. Et regardant la Parisienne, je monologuai, assez haut ;

— Mais je le connais ! c'est... c'est... Le commissaire, aimable, mais se me précipitant : — Ca, monsieur, c'est une grue !

Jacques YVEL.

### Parti Socialiste de France (U. S. R.)

#### Cercle de l'Est de St-Etienne

16, rue de la Montat, 16

La fête organisée par le Cercle dimanche dernier a obtenu un vif succès. Chez nous, pas de Charpentier, pas de Ledin, pas de Briand pour rehausser l'éclat de la fête et cependant la fête a brillé d'un très vif éclat. La salle cependant spacieuse était littéralement bondée.

Le citoyen Abel Maire, du « Peuple », est acclamé président.

Pendant que le Groupe artistique de la jeunesse socialiste-révolutionnaire de l'Est se prépare, quelques camarades font entendre des chants révolutionnaires.

Enfin le rideau se lève et nous pouvons apprécier les notables progrès faits par les interprètes de « Le Gendarme est sans pitié » et « La Confrontation ».

C'est au tour des danses de caractère. Le citoyen Bouthouin en exécute plusieurs avec une grâce et une légèreté incomparables.

La chanson de « L'Album du Peuple », publiée dans le numéro de samedi dernier chantée par le citoyen P. Deloche, a obtenu un très vif et bien mérité succès.

Le couplet du Petit Lapin le courageux a soulevé une explosion de rires.

Puis pour permettre à chacun de se divertir le bal de famille commence. Quel entrain mes amis ! Quelle exubérante joie chez tous les danseurs qui regrettent de n'avoir pu caler l'horloge pour prolonger la fête. Mais ce n'est que partie remise.

Encouragé par ce brillant succès le Conseil d'administration, continuera ces soirées récréatives et familiales.

Le Secrétaire adjoint, J. JOURJON.

### LES GRÈVES

#### Nouvelle grève à Hennebont

La solidarité, n'est parait-il pas un vain mot chez les Hennebontais.

En effet, les ouvriers de l'usine annexe d'Hennebont à Lochrist, viennent de se mettre en grève parce que, un de leur camarade a été renvoyé pour de graves motifs (?) déclare la direction.

Or, ces graves motifs ne sont autres que les opinions révolutionnaires manifestées par cette nouvelle victime du patronat aux abois lors de la dernière grève.

L'influence méfiste des temporisateurs de la Nouvelle méthode ne s'est encore pas fait sentir à Hennebont. C'est pourquoi les ouvriers conscients et animés des sentiments de solidarité, déclarent qu'ils feront avec leur camarade, cause commune à outrance.

Nous ne saurions trop applaudir à cette solidarité qui se manifeste si énergiquement. Braves Hennebontais ! Georges. D.

### Tribune Politique et Syndicale

**Parti Socialiste de France (U. S. R.)** — Comité des Nord-Est et Sud-Est de Saint-Etienne. — Réunion ce soir, samedi, à 8 heures, salle du Cercle de l'Est, rue de la Montat, 16.

Ordre du jour : 1° Formation du bureau ; 2° Mesures à prendre pour la formation d'un Groupe au Soleil ; 3° Compte-rendu du mandat des élus municipaux.

4° Questions diverses ; 5° Réception des nouveaux adhérents. Présence indispensable.

N. B. — Tous les socialistes sincères, tous les écurés de la sociale-lucullus, tous les révolutionnaires sont invités à cette réunion importante.

Le Secrétaire, P. DELOCHE.

### SPECTACLES

#### A Lyon

**KIOSQUE BELLECOUR.** — Musique militaire de 4 à 5 heures.

**CASINO-KURSAAL.** — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié, attractions. — La salle est entièrement restaurée et améliorée.

**HORLOGE.** — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. — Attractions. — Dimanche et fêtes matinée à 2 heures, même spectacle que le soir.

**GIGNOL DU GYMNASSE,** 30, quai Saint-Antoine. — Tous les soirs, Gignol à Madagascar, grande pièce comique en 7 tableaux.

**CHARBONNIÈRES LES BAINS.** — Tous les jours, de 5 à 7 heures, concert dans le parc par l'orchestre du Casino, sous la direction de maître Ladot. — Tous les dimanches et fêtes, feu d'artifice, illuminations, feux de Bengale, embrasement général des massifs, de la pelouse. — Train spécial du Casino, départ de la gare Saint-Paul à 8 heures 01, retour à minuit 40.

**ALCAZAR MAGENTA,** 68 rue Magenta. — Le Petit Jules Directeur. — Dimanche 20 septembre 1903 avait lieu à l'Alcazar Magenta la première soirée de gala de la saison 1903-1904.

Dès 7 heures et demie les portes s'ouvrent et une foule considérable envahit la salle.

Ne s'arrêtons particulièrement des dames et remarquons les nombreux spectateurs qui, par leur présence, ont assuré la bonne réussite de l'Alcazar Magenta. A l'heure annoncée, 8 heures précises, le rideau se lève et le public voit apparaître les artistes tant attendus qu'il applaudissait avec ardeur.

La vedette de la soirée, c'est... Charly, l'excellent chanteur de l'horloge, qui, durant 20 minutes, charme l'auditoire par ses chansons Montéhusiennes appréciées. On fait fête à Wigill, du casino de Paris ;

aux inimitables comiques du Trio Conit's ; à M. René Maréchal, chanteur de genre. Un diseur exquis, M. Bérlus, du Théâtre de l'Œuvre, s'est fait l'interprète vraiment remarquable de différents monologues intéressants.

Les Rois de la Tyrolyenne « Dionnet Beaumarché » qui, avec ensemble irrésistible se font applaudir dans les tyrolyennes de chez nous.

Le Petit Jules, diseur de l'Eldorado, qui après avoir chanté les meilleures chansons du populaire Dona, donne audition d'une de ses œuvres et créations « Lettre d'un sergent à sa mère », réponse à « Ne te fais pas soldat » etc.

Sont également applaudis MM. Gerbler, les Fernand Claudius, etc.

Une mention spéciale aux artistes du Théâtre de l'Œuvre, qui se sont placés au premier rang de la soirée par leur bonne interprétation de « Scrupules ! » le chef d'œuvre d'octave Mirbeau.

Disons également que Mademoiselle M. Rey, s'est acquittée de sa tâche d'accompagnement à la satisfaction du public.

Le spectacle s'est terminé à 11 heures du soir.

Dimanche 27 septembre 1903, à 8 heures très précises du soir, deuxième soirée de gala.

Débuts de M. MAYER, le Tyrolien populaire ; de Parady, le Joyeux trouper des Concerts parisiens ; de M. Dreffene, le fin diseur, genre Mayol, du Palais de Cristal de Marseille ; le poète Darmet dans ses œuvres ; Mademoiselle Porlus de l'Eldorado de Paris.

Immense succès de : Charly, de l'Horloge de Lyon ; du comique de genre René Martial ; du chanteur populaire Le Petit Jules ; des inimitables Fernand Claudius et du Trio Louit's.

N. B. — Vu la longueur du concert, toute partie d'opérette sera supprimée. Prochainement : les AL OAKDIEFF'S, les premiers chanteurs comiques à transformations des Ambassadeurs de Paris. Ouverture des portes à 7 heures et 1/2. Entrée 0 fr. 25.

### A Saint-Etienne

**EDEN-THÉÂTRE-CONCERT.** — Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation. — Dimanches et jeudis, à 2 heures, matinée. — Les vendredis, soirée de gala. — Spectacle varié, attractions.

**THÉÂTRE PITOU,** place Boivin. — Tous les soirs, représentation des principales pièces du répertoire moderne : vaudeville, comédie, opérette, drame. Jeudis et dimanches, matinées.

### Petite Correspondance

A un courageux qui envoie des lettres anonymes. — Vous pouvez vous dispenser de m'envoyer des lettres anonymes et de brûler ainsi des timbres — il est vrai que ce sont peut-être les contribuables qui payent. — En ouvrant une lettre, je cherche d'abord la signature et si elle n'est pas signée, je ne la lis pas : je la mets tout de suite au feu.

A plusieurs abonnés. — Les abonnements sont payables d'avance. S'il fallait attendre l'expiration de tous nos abonnements pour les percevoir, la vitalité du journal serait impossible, les marchands de papier, eux, n'attendant ni un an, ni six mois pour être payés.

A plusieurs correspondants. — Envoyez vos articles de préférence le mardi. Nous composons toute la semaine.

### RENTREE DES CLASSES

Achetez des CHAUSSURES & GALOCHES pour vos Enfants à la Fabrique de la

### Cordonnerie Française

Rue du Chambon, 29 SAINT-ÉTIENNE

Vous économiserez 30 %

Une agréable Surprise-Prime est réservée aux Enfants

### SUCCURSALES

Le Soleil, Montbrison, Chazelles-sur-Lyon, Firminy, Feurs, Le Chambon, Rive-de-Gier, Saint-Galmier, Grand-Croix, etc.

### HALLE AUX VINS

ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES

Siège social : Saint-Etienne, 14, Avenue Denfert-Rochereau  
Succursale : Saint-Chamond, 9, Rue du Quartier-Neuf

LA HALLE AUX VINS porte à la connaissance de ses nombreux clients qu'ils trouveront toujours dans ses magasins des vins défilant toute concurrence comme prix et comme qualité.

Grand choix de Midi, depuis... 25 francs l'hecto  
Beaujolais et Maconnais, depuis... 35 francs l'hecto

### VIN BLANC SEC, BOURGOGNE, BORDEAUX, ETC. prix suivant qualité

Entrée Libre. — Dégustation gratuite

### LES BIENFAITS RECONNUS DE

### L'EAU D'ARQUEBUSE DU PATRONAGE

La seule, la vraie Marque, puissamment vulnérable hygiénique, stimulant des fonctions organiques

On emploie l'Eau d'Arquebuse du Patronage en tous lieux et pour toutes les causes ; ses effets sont salutaires et généralement bienfaisants. Toutes les personnes qui en ont déjà fait usage connaissent les multiples propriétés de cette arquebuse et les services miraculeux qu'elle a rendu au monde entier. Ce qui, à juste titre, l'a fait dénommer : Le Trésor du Pauvre dans les familles.

Consultez pour les modes d'emploi, la circulaire qui est revêtue de nombreuses attestations des sommités médicales.

Dépôt général : MM. JALLOU et BONNARD, 23, rue Marengo, Saint-Etienne.

### BONNE OCCASION

BON POELE

# IMPRIMERIE SPÉCIALE DU "PEUPLE"

Adresser les Commandes aux Bureaux du Journal

Les succès obtenus par l'emploi des emplâtres dans la plupart des maladies expliquent le grand nombre de personnes qui ont recours à ce moyen préservatif et curatif.

Qu'il nous soit donc permis de rappeler ici ce qu'écrivait le docteur Jules dans la « Gazette des Hôpitaux » du 8 mai 1860. Cela est toujours vrai. « Lorsque deux ou trois physiologiques et pathologiques d'une certaine valeur viennent à s'exercer en même temps, le plus puissant atténue l'autre. C'est ainsi qu'on explique le célèbre aphorisme d'Hippocrate : *Duobus laboribus simul obortis non in eodem loco vehementer obortur alterum*. Sur ce principe a été fondée la médication transpositive, qui, comme on le sait, consiste dans le déplacement d'une irritation fixée sur un organe important de la vie, au moyen d'une fluxion thérapeutique établie sur un point quelconque de l'économie. Les principaux agents auxquels on a recours dans ces circonstances sont les emplâtres. »

Il y a cent ans, l'ingénieux mécanisme de cette méthode si efficace était à peine soupçonné encore, et les médecins attendaient en quelque sorte à la dernière extrémité pour conseiller l'emploi des dérivatifs externes. Heureusement il n'en est plus de même aujourd'hui, et personne n'ignore que dans les bronchites graves et rebelles, les pleurésies, les pneumonies, les affections du cœur, les hypodermies, les rhumatismes, les points douloureux, les maladies des viscères abdominaux, les lésions du système nerveux central ou périphérique, les révélsis externes rendent de très grands services. Nous ne pouvons que conseiller l'emploi de ceux qui n'ont aucune action irritante, et, dans ce cas.

**L'Emplâtre Barberon**

préparé avec de la résine cuite de sapin de Norvège se place au premier rang.

Exiger la marque LE COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais.

Gros et détail : PHARMACIE BARBERON, place Boivin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).

Envoi franco dans toute la France contre timbre et mandat. — Vente dans toutes les pharmacies.

## VINS EN GROS ET SPIRITUEUX

### SPÉCIALITÉ DE QUINA

# RANG Aîné

44 et 46, rue Désirée, SAINT-ETIENNE

---

## TERPINE CONCENTRÉE DESCOS

Produit Médaille, Hors Concours. — Spécialement ordonné par les Médecins dans : RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, OPPRESSION et les Affections des Voies Respiratoires

PRIX : 3 fr. 50

Vente unique pour St-Etienne : Pharmacie DESCOS, 15, pl. de l'Hôtel-de-Ville  
Environ et Département : DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

**AVIS IMPORTANT.** — A la suite de nombreuses plaintes de malades n'ayant éprouvé aucun soulagement par l'emploi de la Terpène, et plusieurs substitutions ayant été constatées, demandez, pour éviter les contrefaçons, non produit sous le nom unique de « Terpène concentrée Descos » mais n'accepté jamais les imitations dérivées dans un but mercantile, sous le nom d'« Elixir concentré de Terpène, Elixir dosé de Terpène, Sirop de Terpène, etc. », car sous le fameux prétexte de donner quelque chose « valant autant » on vous délivrera une préparation laissant sûrement un « bénéfice beaucoup plus grand » mais de propriétés si non nulles, du moins fort douteuses.

## CHEMINS DE FER DE

### Paris à Lyon et à la Méditerranée

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P. L. M. — Il est délivré toute l'année, dans toutes les gares du réseau P. L. M., des carnets individuels ou de famille, pour effectuer sur ce réseau, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, des voyages circulaires à itinéraires tracés par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre pour les carnets collectifs, 50 % du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kil. ; 45 jours de 1.501 à 3.000 kil. ; 60 jours pour plus de 3.000 kil. — Faculté de prolongation, à deux reprises, de 15 jours pour les carnets valables 30 jours, de 23 jours pour les carnets valables 45 jours et de 30 jours pour les carnets valables 60 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal au 10 % du prix total du carnet pour chaque prolongation. Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel, il suffit de tracer sur une carte qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., bureaux de ville et agences de la Compagnie, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

## Prime exceptionnelle

A la suite d'un traité avec une importante maison d'édition, à partir d'aujourd'hui 15 août, nous rembourserons le prix de leur abonnement à tous nos nouveaux abonnés d'un an, en Ouvrages de librairie.

L'abonnement est de six francs. Nous remettons donc pour six francs de livres.


Nos lecteurs auront un abonnement absolument gratuit, tout en se procurant des ouvrages très intéressants, dont nous donnerons la liste.

## A VENDRE PAS CHER

Superbe Dictionnaire Lachâtre, en deux volumes reliés et en bon état. S'adresser au bureau du journal.


## LA SEMAINE COMIQUE

UNE VENGEANCE



Pour se distraire le vieux Saint-Médard — c'est peut-être une marque de protestation de sa part — arrose abondamment les Parisiens de Paris et les Bleus de Bretagne. C'est évidemment Combes et Renan qui nous valent ça.

VERS L'ORIENT



Monsieur Pelletan envoie plusieurs cuirassiers de l'escadre de la Méditerranée vers Beyrouth et suit attentivement chaque jour les progrès de leur marche vers l'Orient.

PAUVRE PIERRE!



Il paraît que le roi Pierre de Serbie n'est pas rassuré. La royauté lui paraît un petit jeu dangereux. Ça commence bien, mais ça finit parfois très mal.


TRISTE ÉCONOMIE



— Qui ma bonne, tous les accidents du Métro sont occasionnés par des machins trop courts qu'ils appellent des courts circuits.


— Si c'est pas honteux !... Avec tout l'argent qu'ils ont, ils pourraient bien en mettre de plus longs.

DÉSESPOIR



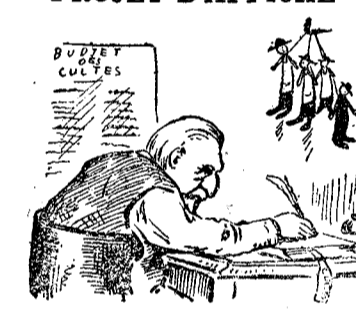
Ceci vous représente le désespoir de notre dessinateur à la recherche des événements gais qui ont pu se produire cette semaine. Pauvre ami !

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE




Le Sultan qui décidément est un être libéral et qui est peu soucieux que l'Europe connaisse ses faits et gestes, fait reconduire jusqu'à la frontière quelques journalistes qui ordinairement vivaient enfermés dans Constantinople.

PROJET D'AFFICHE



Simple fac-similé d'un projet d'affiche que l'on s'était proposé de placer en Bretagne avant l'arrivée du ministre de l'intérieur, dans l'intention d'édifier — paraît-il — les populations.


QUELLE VEINE!



— Dis donc Julot le sucre a diminué de moitié qu'maman m'a dit.


— Chouette! alors donne-moi z'en la moitié de ton tien.

ORDRE DU COLONEL



« Le colonel adresse ses félicitations à aux réservistes qui ont montré une belle supériorité sur l'active. Il est à certain que l'on pourra faire la même remarque tant que ces braves guerriers seront recrutés parmi d'anciens soldats, alors que l'active est recrutée dans le civil. C'est pour-à quoi, etc., etc. »

JACQUES I<sup>er</sup>



L'EMPEREUR. — J'ai tout prévu, tout organisé : des docks, des chemins de fer, des écoles, des hôpitaux, des...  
LE GARÇON. — Sa Majesté n'oubliera pas les cafés, j'espère !...

Ameublements de tous Styles. Sièges et Tentures. Bronzes et Terres-Cuites, Travaux d'Art. Cheminées Boisées, etc. **PONCET Aîné**, Tapisier-Décorateur, 12, rue de l'Hôpital et rue Gambetta, 48, Ateliers : rue Fontainebleau Saint-Etienne.

Magasin spécial de Meubles et Tentures en location. Banquettes, Portières et Tapis pour Bals et Soirées.

Plans, Croquis et Devis sur demande. Saint-Etienne, médaille d'argent. Naples, médaille d'or.

---

## CONSTRUCTION DE CYCLES

# M. BOUTEYRE

Mécanicien à la Terrasse (maison Rey) SAINT-ETIENNE (Loire)

## TRAVAUX DE PRÉCISION

Spécialité pour Cycles de course Réparations en tous Genres

---

## CAPÉ DE LA SOURCE

# G. BARBIER

14, Rue Praire

CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX Tripes à la Mode de Caen

PRIX DES PLUS MODÉRÉS Pernod à 15 et 25 cent. Tripes à la mode de Caen, 0,60

## CAFÉ DES VILLAS

Louis Garinier, prop<sup>re</sup>, 104, cours Fauriel, Saint-Etienne. Vins du Beaujolais, consommations de premier choix. Casse-croûte. On prend des pensionnaires.

---

## CORDONNERIE

B. Besset, 120, rue Garibaldi, Lyon. — Se recommande tout particulièrement aux camarades socialistes et syndiqués.

Anthracites Charbons de toute provenance. Jules REVOL, entrepositaire, rue des Forges, 27, St-Etienne, et Agglomérés

Livraison à domicile pour toutes quantités.

Boîtes aux commandes : Place de l'Hôtel-de-Ville, 3 ; rue Michelet, 63 ; place Jacquard, 13.

---

## Café Argaud

angle des rues de Lodi et Gêrentet, à ST-ETIENNE. Rendez-vous des Camarades. Consommations de premier choix.

---

## Bouillon du Grand-Moulin

McNABE 8 - Rue du Grand-Moulin - 8 SAINT-ETIENNE

Repas à 1 fr. 50, 2 fr., 3 fr. et au-dessus. — Service à la carte à toute heure — Bonnes consommations.

Nous recommandons le Bouillon du Grand-Moulin à tous les camarades de passage à Saint-Etienne.

## AVIS

L'Imprimerie SOULIER, rue Praire, 16, informe le public qu'elle a pour représentant notre ami Pierre Deloche, route de Saint-Chamond, 65. Prière de lui réserver bon accueil.

---

## Ferdinand FAURE

Renseignements commerciaux et divers

CONTENTIEUX - RECOURS EN JUSTICE

Défense devant les Tribunaux de Commerce et de Paix

LIQUIDATIONS - EXPERTISES

Vente à forfait de fonds de commerce et d'immeubles

CABINET : Place Marengo

Angle des rues Gêrentet et de Lodi

## DEMANDEZ PARTOUT LA CÉLÈBRE ARQUEBUSE DE SAINT-SAVIN

Reconnue la meilleure, la plus ancienne et la seule véritable marque d'arquebuse. Préparée avec les plantes aromatiques du Mont Pilat, selon la formule du merveilleux guérisseur SAINT-SAVIN, bienfaiteur de l'humanité. Vulnéraire recommandé, d'une efficacité reconnue et toute exceptionnelle.

**INDISPENSABLE DANS TOUTES LES FAMILLES** aux Travailleurs des champs, des usines et des mines, aux cyclistes, touristes et voyageurs. — Hygiénique, aromatique, excitante et stimulante.

Ce précieux vulnéraire ne fait pas de miracles, de même qu'il n'a nul besoin du patronage de soi-disant sommités médicales ou vétérinaires pour se recommander à l'attention du public, ses propriétés sont suffisamment connues.

Il s'emploie avec succès à l'usage externe pour toutes blessures, foulures, luxations, coups, contusions, chutes, écorchures, après les longues marches, contre les échauffements des pieds et irritations de la peau.

A l'usage interne l'Arquebuse de Saint-Savin est souveraine pour remettre des émotions, défaillances, évanouissements et des fatigues. Par ses qualités bienfaisantes, elle devient chaque jour aussi célèbre que Saint-Savin lui-même.

C'est avec des plantes récoltées dans le pays où a vécu le célèbre guérisseur qu'est composée l'Arquebuse de Saint-Savin.

De tous temps, les paysans du Velay, du Jaray, du Forez sont venus à Saint-Savin pour y chercher des plantes vulnéraires.

M. J.-B. Gailley, ancien député, dans sa savante étude historique, qui décrit avec tant de poésie, de pittoresque et de précision la vie des habitants de notre région à la veille de la Révolution française, dit ceci : « L'un des pèlerinages les plus ponctuellement suivis, était, en outre celui de la petite chapelle de Saint-Savin, sur l'un des contreforts du Pilat, au-dessous des Trois-Dents. « Depuis au moins le XIV<sup>e</sup> siècle, le lundi de Pentecôte, on va entendre là une messe qui préserve les étables des épizooties. « La prière catholique est doublée en cette circonstance d'une autre précaution : on rapporte de cette montagne une herbe de Saint-Savin ». Ainsi donc nos ancêtres reconnaissaient aux plantes récoltées dans la contrée de St-Savin, des propriétés bienfaisantes au suprême degré. La réputation du pèlerinage ne s'est maintenue à travers les siècles que grâce aux effets de ces plantes.

On trouve l'Arquebuse de Saint-Savin dans toutes les bonnes maisons et principales épiceries. — L'Exiger

Prix de vente : le litre, 4 fr. ; le 1/2 litre, 2 fr. 25

La distillerie de Saint-Savin vient de mettre en vente un coquet flacon de poche dit flaque, muni d'un bouchon compte-gouttes à fermeture automatique indispensable à tous, notamment aux cyclistes, touristes et voyageurs. Le demander partout. PRIX : 60 centimes.

Pour la vente en gros, s'adresser à M. J. BANCEL, Distillateur-Spécialiste, Chevalier du Mérite Agricole MERLE, LAMBERT & LARGERON, Successeurs, 19, rue d'Annonay, 32, rue Voltaire, SAINT-ETIENNE

Près la place Chavanelle 29, Rue du Chambon, 29 Près la place Chavanelle

## Ouverture d'un Magasin de Détail dans la Fabrique

de la

# CORDONNERIE FRANÇAISE

Il manquait à Saint-Etienne une GRANDE MAISON DE CORDONNERIE spécialement organisée pour les besoins de la Population travailleuse ou l'ouvrier, l'employé aussi bien que l'artisan des campagnes puissent trouver tous les genres de chaussures à des conditions de qualité et de prix défiant toute concurrence.

Frappée de cette situation et voulant éviter les risques de pertes que la vente en gros fait toujours courir, la CORDONNERIE FRANÇAISE a décidé de créer dans sa fabrique même, c'est-à-dire sans frais généraux, un magasin pour la vente directe au consommateur des produits de sa fabrication.

Basée sur le système qui a fait l'immense succès des Grandes Cordonneries à Paris, Lyon et autres villes importantes la Cordonnerie Française aura pour principe absolu de vendre en détail au prix de fabrique et de supprimer tout intermédiaire entre le fabricant et le consommateur, afin d'arriver à faire un chiffre sans courir aucun risque.

Pour atteindre ce but, trois moyens principaux sont employés par la Cordonnerie Française :

- 1<sup>o</sup> La réduction au minimum de tous les frais généraux ;
- 2<sup>o</sup> La suppression des risques de pertes par la vente exclusivement au comptant ;
- 3<sup>o</sup> La vente à prix fixe. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus.

A la Cordonnerie Française pas de frais inutiles, ni glaces, ni tentures, ni glaces, ni dorures ! On ne fait pas de crédit, donc jamais de pertes ! Voilà pourquoi on peut vendre bon et bon marché.

Chaussez-vous à la CORDONNERIE FRANÇAISE, vous économiserez 30 0/0

29, Rue du Chambon, 29

SUCURSALES

Le Soleil, 48, grande rue du Soleil. Chambon-Pougny, 24, rue Gambetta. Firminy, 4, rue du Marché.	Grand-Croix, 46, rue de Lyon. Rive-de-Gier, 43, rue de Lyon. Montbrison, 47, rue Tupinierie.	Feurs, 2, rue d'Urfé, 2. Saint-Galmier, 11, rue Nationale. Chazelles-sur-Lyon, r. la Gare (angle rue Papillon)
---	--	--

Pour faciliter les achats des environs, la Cordonnerie Française installe des succursales aux adresses ci-dessus. Les prix vendus dans ces succursales seront les mêmes que ceux de la Fabrique.

Déménagements en tous genres

## Transport et Camionage

Anthracites, Agglomérés

## BIÈRE DE CONSERVE

Fabrique

## DE LIMONADES GAZEUSES

# COQUAND

6, rue de la Chance

Boîte aux lettres, RUE DE FOY, 19

## FABRIQUE DE GRANDES LIQUEURS

Hygiéniques, végétales et bienfaisantes

# JALLON & BONNARD

23, rue Marengo, et 12, rue St-Honoré. - ST-ETIENNE

Buvez et Offrez à vos Amis, ses PRODUITS RECOMMANDÉS

La Menthe des Familles Liqueur super fine digestive et rafraichissante

L'Élixir Végétal des Sept-Pins Grande Liqueur de dessert

ABSINTHE, CITRONNADE, CASSIS, QUINA, GENTIANE et Liqueurs supérieures de toutes sortes

DEPOT GÉNÉRAL DES PRODUITS DU PATRONAGE